

fiche inscription code pour annulation

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

A :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Tel portable :

Tel Bureau :

@Mail Valide (Obligatoire) :

Port de verres correcteurs : Oui / Non (barrez la mention inutile)

Je joins à ma demande :

- ✓ 4 Photos d'identité E-Photo numérique Obligatoire avec signature.
- ✓ 1 Photocopie de la Carte d'Identité ou Passeport (Recto-Verso).
- ✓ 1 Enveloppe lettre suivie 20 gr (Achat en bureau de poste).
- ✓ 1 Acompte de 290 € à l'ordre de First Car à joindre au dossier.
- ✓ 1 Photocopie d'une facture de domicile de moins de 6 mois (Eau, Electricité, Téléphone ou avis d'imposition)
- ✓ Une attestation d'hébergement (Si la facture n'est pas à son nom)
- ✓ Lettre 44 ou 48 SI.
- ✓ Tests Psychotechniques.
- ✓ Visite médicale.

Pour les personnes de moins de 25 ans :

- ✓ 1 Photocopie de la JAPD.
- ✓ 1 Photocopie du recensement.
- ✓ 1 Photocopie de l'ASSR 2.

En cas d'absence ou d'annulation, quel que soit le motif, la formation sera entièrement dûe !

Ne rien coller, ne rienagrafer sur votre dossier, ne rien découpe (photos) !

Merci d'envoyer votre Dossier en RECOMMANDE avec AR sous 8 jours à l'auto-école First Car, 25 bis ave Geoffroy Perret, 30210 REMOULINS.

Dans le cas contraire votre inscription sera annulée !

Fait le :

Signature :

Code pour annulation du permis de conduire

Formation Code de la route :

L'épreuve du code de la route s'effectue dans un centre d'examen dédié au permis de conduire sous la surveillance d'une personne agréée, le candidat devra obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions pour être reçu.

Conditions Code pour annulation :

Visite Médicale et Test Psychotechnique à jour.

Relevé intégral d'information à demander à la préfecture.

Formulaire "Lettre 44".

Déroulement du stage :

Durée : 2 jours, formation jeudi et vendredi code avec moniteur, examen vendredi soir soir.

Encadrement : Formateur spécialisé.

Programme :

Les cours et les tests que nous vous proposons sont mis à jour régulièrement ce qui nous assure une formation optimale et conforme aux évolutions législatives. Notre ambition est de vous apporter des connaissances claires et précises. Nos explications et nos conseils donnés vous amèneront à la réussite de l'épreuve théorique.

Modalités de paiement :

2 fois sans frais

Echéancier :

290 € à l'inscription.

200 € à l'entrée en formation code.

Prix : 490 €

CONTRAT de FORMATION CODE POUR ANNULATION PERMIS

Entre la SARL auto-école First Car au capital de 2000,00 € dont le siège social est sis 25 bis avenue Geoffroy Perret 30210 Remoulins inscrite au RCS sous le n° 893830539, N° Agr E210300020 délivré le 15/01/2021 représentée par son gérant Serge Mariani ci-après

dénommé First Car, d'une part,

Et * Madame, Mademoiselle, Monsieur , demeurant

*(rayer les mentions inutiles)

Ci-après dénommé l'élève, d'autre part. Il a été arrêté et convenu ce qui suit:

1.OBJET DU CONTRAT:

L'élève a choisi de s'inscrire à First Car pour effectuer une formation à la conduite voiture en STAGE CONTINU ACCELERE.

L'inscription à un stage de formation n'est définitive qu'après versement par l'élève à First Car de l'acompte minimum et de la remise des pièces à fournir.

2.PROGRAMME DE FORMATION:

Les cours de formation sont dispensés par des moniteurs diplômés. Les programmes de formation peuvent être modifiés ou complétés par First Car pour tenir compte des évolutions éventuelles de la réglementation . Cette formule correspond à 14 heures de code en continue sur 2 jours, comprenant un enseignement théorique.

Il est rappelé que le Programme National de Formation, conformément à l'arrêté de Juillet 1995.

L'élève se rendra directement et par ses propres moyens au CFM circuit de Lédénon 30210 LEDENON. Tout changement de date d'examen devra être signalé au plus tard 15 jours précédent la date initialement réservée, dans le cas contraire, vous devrez vous acquitter des frais d'examen. Les dates d'examens peuvent être modifiées par le service des examens des permis de conduire sans que la responsabilité de First Car puisse être engagée.

3.MOYENS PEDAGOGIQUES ET MATERIELS:

Un contrôle des connaissances théoriques sera effectué par le moniteur en cours de formation. L'élève s'engage donc à se procurer et à réviser le livre de code ou le lien code avec le support Ediser mis à disposition. Ce support est à travailler à hauteur de 20 séries de 40 questions au minimum avant de venir en formation au code de la route.

First Car est assuré en responsabilité civile et professionnelle par le contrat N° m01476957 contracté auprès de la compagnie ALLIANZ ayant comme agent CERIP Assurances Immeuble le Président 76, Boulevard du 11 Novembre 1918 69000 VILLEURBANNE.

L'auto-école First Car a contracté une garantie financière auprès de la compagnie .

4.REGLEMENT DE L'AUTO ECOLE FIRST CAR :

Durant toute la formation seul le moniteur est apte à apprécier le niveau de l'élève. Ainsi seul le moniteur peut admettre l'élève à effectuer l'examen du code de la route.

Formation sans possibilité de remboursement.

5.PRIX DE LA FORMATION:

Le montant TTC de cette formation s'élève à 490 €:

- les frais d'inscription
- 14 heures de formation code

(1).A compter du 1er Juin 2016, l'Etat n'assurera plus les examens théoriques. Les épreuves théoriques seront assurées par un organisme privé agréé. Le prix de l'épreuve théorique générale acquittée par les candidats qui se présenteront devant des organismes agréés est fixé à 30 € TTC. En cas d'échec, le candidat devra s'acquitter de 90 € pour les révisions obligatoires avant sa représentation.

(2).En cas de retard ou d'absence à une session de formation, d'examen ou dans le cas d'un échec, vous devrez vous acquitter de la somme de 90 € (frais d'accompagnement + gestion du dossier + révision code).

Les conditions du présent contrat sont valables 6 mois à compter de sa date de signature, au-delà First Car se réserve le droit d'en modifier les conditions et termes voire d'annuler l'inscription de l'élève. Si annulation conduite formation en une journée 590€.

6.MODALITES DE REGLEMENT:

- 290€ à l'inscription (L'acompte verse à l'inscription restera acquis à First Car en cas d'annulation)

- 200€ au premier jour de formation.

7.OBLIGATION DES PARTIES:

Les parties s'engagent à se comporter de façon loyale l'une envers l'autre.

Fait en deux exemplaires dont un est remis à chacune des parties.

A,

le

L'élève

Nom et Prénom

"Mention lu et approuvé"

Le Gérant

MANDAT

Je soussigné(e)

né(e) le

Adresse

Donne mandat l'auto-école First Car pour effectuer les démarches administratives auprès de la préfecture afin de faire la demande de permis de conduire.

Fait à Remoulins, le

Signature

signature hébergé

TRAÎTEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

L'Apprenant (et éventuellement son tuteur ou son représentant légal) atteste(nt) avoir pris connaissance de la charte pour la protection des données personnelles de l'Etablissement, annexée à la présente.

Utilisation des Données personnelles à des fins de prospection commerciale

L'Apprenant accepte que l'Etablissement lui transmette des informations promotionnelles et commerciales via des courriers électroniques ou postaux, des messages SMS ou appels téléphoniques :

OUI NON

L'Apprenant accepte que les partenaires de l'Etablissement lui transmettent des informations promotionnelles et commerciales via des courriers électroniques ou postaux, des messages SMS ou appels téléphoniques :

OUI NON

Il est rappelé à l'Apprenant qu'il pourra se désinscrire gratuitement de ces offres, à tout moment, en envoyant un courrier postal ou un courriel, accompagné d'un justificatif de son identité, à l'adresse de l'Etablissement :

Adresse Postale :

Adresse Courriel :

@

En outre, chaque Apprenant a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique en remplissant le formulaire disponible à l'adresse suivante :

bloctel.gouv.fr

Fait à , le

En 2 exemplaires originaux à signer ci-dessous.

Signatures précédées de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Signature de
l'Apprenant

Signature du tuteur
ou du représentant légal

Signature de
l'Etablissement